



PALLUD INFO(S)
n° 11
Décembre 2019



NOUVEAU SERVICE D'INFORMATION

La municipalité propose aux pallurains un nouveau service d'information : la commission communication et NTIC a mis en place une **liste de diffusion** qui permet à la commune d'informer les habitants qui le souhaitent et qui s'y sont abonnés. Cette information est diffusée sous la forme d'un courriel.

Pour s'abonner, c'est très simple, il suffit d'envoyer un mail à :

infos_pallud-subscribe@pallud.fr

Pour se désabonner, il suffit d'envoyer un mail à : infos_pallud-unsubscribe@pallud.fr

Dans les 2 cas, toujours mettre du texte dans le champ objet de votre mail.



La municipalité s'engage à ne diffuser qu'un à deux messages par mois si besoin (dates des conseils, réunions publiques, etc.)

LE HAUT DÉBIT À PALLUD

Une réunion récente avec une représentante du département a permis d'obtenir des informations concrètes sur la mise en place de la fibre optique sur Pallud. Il est confirmé que notre commune est classée en priorité 1 sur 3 à l'échelon d'Arlysère. C'est le groupement **COVAGE|ORANGE** qui a été retenu pour l'ensemble du département. Le calendrier prévisionnel de mise en place est le suivant : Dans les prochains jours l'entreprise **CIRCET** (sous-traitante de COFAGE) va procéder au relevé de l'ensemble des boîtes à lettres de la commune. Les travaux devraient démarrer au printemps 2020 pour un achèvement sur la commune fin 2021. La fibre utilisera les mêmes fourreaux enterrés que les lignes cuivre actuelles, là où elles sont présentes, sinon elle passera par les poteaux existants. Nous demandons à tous les propriétaires riverains de procéder à l'élagage des arbres pour permettre le passage de la fibre. Un recensement sera effectué au niveau communal avec un courrier envoyé à chaque propriétaire. Nous vous informerons au fur et mesure de l'avancement des travaux.

PEPS EUREKA

Ateliers mémoire seniors

Le 1^{er} atelier qui débutera en janvier est complet. Une 2^{ème} session est envisagée s'il y a suffisamment de personnes.

Info +

Marielle Bret 04 79 37 83 93
Elisabeth Pavillet 04 79 32 41 13



EDIT



Nous voilà déjà arrivés au terme du mandat municipal. Les prochaines élections auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2020. Je remercie l'ensemble des élus qui ont travaillé pendant ce mandat, je remercie aussi sincèrement l'ensemble du personnel communal ainsi que les enseignants pour leur travail au quotidien pas toujours facile.

Au niveau national, les années se suivent et se ressemblent, l'an dernier les gilets jaunes bloquaient partiellement le pays, cette année c'est autour des transports à propos de la réforme des retraites et l'année prochaine, à qui le tour ! Espérons qu'un accord soit trouvé rapidement afin que les skieurs arrivent nombreux dans nos belles stations, dont notre territoire a grand besoin pour son économie. Sur un plan plus local, l'année se termine plutôt bien pour la commune avec le départ de la consultation des entreprises pour la construction de l'école et des nouvelles optimistes pour le haut débit sur Pallud. Dans ce bulletin, nous vous donnons quelques informations sur le cadran solaire, aujourd'hui, nous n'avons plus le temps d'attendre, chacun doit prendre sa part dans la réduction des consommations d'énergie pour le bien-être de tous et pour une meilleure planète. Avec l'équipe municipale, je souhaite à toutes et à tous de très bonnes fêtes de fin d'année et une excellente année 2020.

Dunand-Sauthier, Maire de Pallud

Mairie : 2 Route de la Biolle · 73200 PALLUD · 04 79 32 09 50 · mairie@pallud.fr · www.pallud.fr / **Secrétariat** : Les mardis et vendredis de 14h à 19h / **Permanence des élus** : Les mardis et vendredis de 18h à 19h / **Responsable de la publication** : James Dunand-Sauthier / **Conception** : Florence Codecco / **Edité** en 365 exemplaires / Siège Mairie de Pallud | **Rejoignez-nous sur** : www.pallud.fr et <https://www.facebook.com/mairiedepallud>

Ecole

Cette année, l'école de Pallud accueille un total de **50 élèves** de la MS au CM2. La classe de Marie Rodriguez se compose de 27 élèves (moyenne, grande section et cours préparatoire). Les 23 grands ont rejoint la classe de Gwenaëlle Bret. Le personnel d'encadrement n'a pas changé, Sandrine Charvier, Céline Coitou, et Nadine Vallon s'occupent des élèves.

Rappel des effectifs précédents
2018 (42), 2017 (39), 2016 (38)

Sécurité

Les consignes de sécurité restent les mêmes que l'an dernier. L'accueil se fait au portail par la directrice qui vérifie si les personnes qui entrent dans l'école sont bien des parents. Les enfants sont accueillis dans les classes par l'ATSEM et Mme Rodrigues.

A 13h20 l'accueil se fait dans la cour. A 16h15 la remise des enfants de MS, GS à leurs parents se fait dans la classe. Les autres vont au portail avec la directrice.

Achats

Pour une meilleure organisation des classes et du réfectoire, la mairie a contribué à l'achat d'ordinateurs portables, tables, chaises, bancs et lits pour la sieste.

Garderie et réfectoire

Rappel horaires de garderie

De 7h20 à 8h20 et de 16h15 à 18h15 chaque jour. Merci au personnel pour le bon déroulement de l'accueil des enfants tant à la garderie qu'au réfectoire. La preuve en est par le taux élevé de remplissage chaque jour.

Nouvelle école

Les appels d'offre aux entreprises sont lancés. Limite des candidatures fin janvier 2020. Les travaux devraient débuter au printemps, et durer une année. La rentrée dans la nouvelle école devrait se faire en septembre 2021.



APE

Sorties/Projets des élèves

Au cours de cette année, les enfants travaillent sur un projet musique avec l'enregistrement d'un CD ainsi qu'un spectacle en avril en partenariat avec les écoles d'Allondaz et Thénésol. Les enfants feront également des sorties à la patinoire, au ski et à la piscine.

5 novembre : Cross (CP au CM2)

Novembre>Avril : Projet musique en commun avec les écoles d'Allondaz et Thénésol

Janvier>Février : Patin à glace (MS, GS et CP)

3>7 février : Ski alpin Courchevel (CE1, CE2, CM1 et CM2)

19 mars : Spectacle au DÔME Théâtre (MS, GS, CP)

7 avril : Concert des élèves au Théâtre de Maistre

25 mai : Vallée des défis USEP (CE2 au CM2)

Mai>juin : Cycle piscine les jeudis (pour tous)

24>26 juin : Sortie vélo à St-Pierre d'Albigny (CE1 au CM2)

Les maîtresses remercient l'APE sans qui toutes ces activités ne pourraient pas être menées.

Activités

Super four à pain d'octobre

Un grand merci à tous les pallurains d'être fidèles et toujours présents.



Halloween : bilan positif très bonne ambiance et un grand plaisir à collaborer avec le comité des fêtes !

Commande de **sacs personnalisés** avec les dessins des enfants : objectif atteint les familles ont commandé 117 sacs ! Pour une première bravo !



CD Musique

Les enfants ont commencé séances avec Valérie et Bruno Laroche. Les interventions s'élèvent à 2236€ pour les 2 classes, spectacle compris. Les CD seront vendus aux parents sur commande (environ 8€). Le prix de vente des CD financera la séance d'enregistrement et le travail de mixage des intervenants.

Un grand merci aux familles bénévoles sans qui rien ne serait possible.



L'APE soutient financièrement toutes les activités culturelles et sportives de l'école.

Les forfaits de ski sont financés par le département.

Pour Noël l'APE finance les cadeaux pour les élèves.

RETROUVEZ tous les RDV de l'APE dans l'agenda en fin de bulletin.

Arlysère

Trans Service Association

Vous avez plus de 75 ans, ou vous êtes handicapé ? TSA peut vous aider à vous déplacer sur 18 communes de la région d'Albertville.

Depuis 1998, avec ses véhicules, ses chauffeurs et ses accompagnateurs bénévoles, le soutien du Département de la Savoie et de l'Agglomération Arlysère, TSA facilite les déplacements de plusieurs centaines d'habitants âgés ou handicapés du secteur. Tous les types de déplacements sont possibles : parcours réguliers, pour aller au travail ou à l'école. Parcours occasionnels pour se rendre chez le médecin, à l'accueil de jour, pour faire les courses ou aller voir des amis.

Sur réservation, et du lundi au vendredi, les chauffeurs et les bénévoles de TSA viennent vous chercher chez vous et vous accompagnent jusqu'à votre destination, quel que soit votre handicap.

Un service à rendre !

Vous avez un peu de temps libre ? Rejoignez l'équipe des bénévoles de TSA. En venant 2 ou 3 demi-journées par mois, vous permettez à nos anciens et aux personnes handicapées du territoire, de votre commune, de vivre plus facilement en accédant à toutes les activités de la vie. Accompagnateur ou chauffeur, votre présence est essentielle !

Conducteur de véhicule, ou accompagnant, vous vous engagez à participer aux transports deux à trois demi-journées par mois (*maxi 7h/12h ou 13h30/18h, mais souvent moins longtemps selon le planning*).

Conducteur : avoir le permis B, et moins de 75 ans.

Accompagnant : votre sourire et votre bonne humeur suffisent !



Espaces nautiques et de remise en forme

Inscriptions ligne

Découvrez le nouveau site-internet dédié aux équipements aquatiques Arlysère : www.espaces-aquatiques-arlyse.fr

Cadastre solaire

Un outil simple et pratique à votre disposition

A l'heure de la transition énergétique Arlysère développe les énergies renouvelables et vous accompagne dans vos démarches d'installation solaire. (Solaire thermique ou photovoltaïque).

Réduire vos factures c'est possible !

Arlysère met **gratuitement** à disposition une mallette avec plusieurs appareils de mesure pour être sensibilisé sur la performance de son logement. Le **Thermo'kit** permet de visualiser les fuites de chaleur de votre habitation grâce à la caméra thermique.



Trans Service Association

120 chemin de l'Olivet 73200 Albertville

Accueil téléphonique : 04 79 32 73 11

(8h30/12h et 13h30/17h)

Réservations de déplacements

Bassin Albertvillois : 06 86 60 11 88

Ugine et Marthod : 06 04 59 76 97

Tarif : 7,40 € l'aller-retour.

www.transservice-association.fr



Renseignements cadastre solaire

Découvrez gratuitement le potentiel solaire de votre toiture :

<https://www.arlyse.fr/actualites/cadastre-solaire-decouvrez-le-potentiel-solaire-de-votre-toiture-en-un-clic/>

Renseignements Thermo'kit

Arlysère : 04 79 10 48 48

<https://www.arlyse.fr/actualites/empruntez->

CIAS

Accueil de jour

Le passé composé Albertville

L'accueil de jour thérapeutique a pour vocation : d'accompagner les personnes âgées fragilisées atteintes de maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés, de favoriser leur maintien à domicile, de permettre une resocialisation, de maintenir ou récupérer partiellement leur autonomie, de soutenir les familles et les aidants.

Protocole à suivre : Une visite chez le médecin traitant diagnostiquera la pathologie qui permettra une prise en charge avec une assistante sociale. La personne sera alors inscrite sur une liste d'attente. Le service propose des repas maintenus le plus longtemps possible à domicile et des visites entre 11h et 17h (pas tous les jours).

Centre Intercommunal d'Action Sociale

Accueil de Jour thérapeutique

Le passé composé, 223 chemin des 3 Poiriers

73200 ALBERTVILLE 04 79 32 95 92

<https://www.arlyse.fr/formulaire-de-contact-accueil-de-jour-therapeutique/>

Centres de loisirs enfants

Modalités d'inscriptions aux centres de loisirs du territoire (dans la limite des places disponibles).

Pour tous renseignements consulter le site Arlysère (*). Vous y trouverez les conditions d'inscriptions.

La participation financière des parents est calculée sur quotient familial. Les vaccins des enfants doivent être à jour.

(*) <https://www.arlyse.fr/centres-de-loisirs-enfants/>

Modalités d'inscriptions au centre de loisir d'Albertville

Le pass'enfance jeunesse est obligatoire pour toute inscription aux activités proposées par la ville d'Albertville.

Pour obtenir le pass'enfance jeunesse

Guichet unique jeunesse-Education

Espace Administratif et Social

7 rue Pasteur 73200 Albertville

04 79 10 45 00

Portail Famille

<https://mon.albertville.fr>

Voirie

Travaux effectués

Reprise partielle route du Tal.

Reprise bordure route de l'Etraz.

Reprise caniveau route de la Touale.

Remise en état du chemin des Combets.

Création d'un regard chemin du Bois du coq.

Aménagement de l'impasse du Cray.

Pose caniveau impasse des Vincents.

Emulsion sur la voirie communale comme chaque année.

Chiens errants

Attention, ne laissez pas divaguer votre animal sur la commune.

Abris Bus

Un nouvel abris bus a été installé route de la Biolle cet été.



Vidéo surveillance



Face aux actes de vandalisme et d'incivilité perpétrés ces derniers mois, la municipalité a décidé d'installer de la

vidéo surveillance sur l'ensemble parking, salle communale et mairie. Ces travaux seront réalisés courant janvier prochain et permettront, nous l'espérons de mettre un terme aux dégradations.

Défibrillateur

Le boîtier du défibrillateur vandalisé sera remplacé courant janvier 2020.

Forêt du Tal

Autorisation de circulation

Les propriétaires concernés sont invités à se rendre en mairie avec la carte grise de leur véhicule pour attribution de la vignette 2020 - 2022

Dépôts sauvages en berges

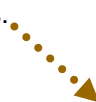
Entretien et responsabilités des propriétaires riverains de cours d'eau et ruisseaux

Nous rappelons que les ruisseaux ne sont pas des poubelles et que les dépôts sauvages sont interdits, punis par la loi, et passibles d'une amende. Toute infraction peut donner suite à des sanctions. Outre le fait de la pollution des eaux, ces déchets entravent l'écoulement des cours d'eau avec des conséquences dangereuses en cas de fortes pluies ou de crues. Ils contribuent à la propagation d'espèces indésirables et invasives, à la pollution visuelle et aux nuisances olfactives.

L'ENTRETIEN DES RUISSEAUX INCOMBE AUX PROPRIÉTAIRES RIVERAINS

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

Le lit des cours d'eau non domaniaux appartient aux propriétaires des deux rives (article L.215-2 du code de l'environnement). Le riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau qui a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique (article L.215). Veuillez-vous assurer que votre assurance responsabilité civile couvre bien le risque de dommages (embâcles suite à glissement de terrain, chute d'arbres, etc.) qui pourrait se produire sur vos parcelles. Des exemples récents de sinistre de ce type sur la commune démontrent que les propriétaires des parcelles cause du sinistre, se retrouvent face à des frais de remise en sécurité ou en état très importants.



Si vous ne connaissez pas la position exacte de vos parcelles concernées, vous pouvez consulter en ligne le cadastre sur le site www.pallud.fr rubrique Urbanisme/Cadastre ou venir vous renseigner en mairie.

Salle des fêtes

Pas de changement de tarifs pour 2020.

Tarifs 2020 (journée)

Ecole de Pallud : **Gratuit**

Associations communales : **185 €**

(1 manifestation gratuite par année civile)

Habitants de la commune : **185 €**

Associations et particuliers extérieurs, entreprise et autres organismes : **350 €**

Tarifs 2020 (week-end)

Ecole de Pallud : **Gratuit**

Associations communales : **280 €**

(1 manifestation gratuite par année civile)

Habitants de la commune : **280 €**

Associations et particuliers extérieurs, entreprise et autres organismes : **530 €**

Dépôt de garantie : **750 €**

Pénalité pour ménage non effectué : **300 €**

Documents à fournir : Attestation d'assurance responsabilité civile

Documents à consulter en téléchargement :

Règlement et Convention sur

<https://pallud.fr/vie-communale/salle-communale/>



©Cathy et Jean-Pierre Thomas





Cérémonie et repas du 11 novembre



11 novembre

Cérémonie

La mairie remercie le personnel, les maîtresses et les enfants pour leur travail et leur présence au monument aux morts très appréciés par la population. Les enfants ont interprété une version revisitée de **la Marseillaise** par **Monique Thréard**.

Repas

47 personnes étaient présentes au traditionnel repas dont 6 conseillers de la mairie pour passer un agréable moment. L'après-midi s'est bien déroulé avec de nombreuses parties de belote.

La Marseillaise des enfants

Nous sommes des enfants de France
Et nous aimons notre pays
Pour le bleu ruisselant des rivièr(e)s
Bleu profond des mers des océans
Ou le bleu tendre des sources, des torrents
Pour le blanc des neiges cristallin(e)s
Timides flocons de coton
Et quand le soleil à l'horizon
S'endort / en rougeoyant de lumière.

Les rêves des enfants
Dans les blés se faufile(nt)
Bleuets, Marguerit(e)s Coquelicots
Font danser le vent
Et chanter les enfants.

Nous sommes des enfants de France
Nous allons grandir dans ce pays
Dans les rues, dans les villes, respirer
Respirer des matins de Liberté
Des parfums aux senteurs de muguet
Planter / arroser, travailler / et récolter
Goûter les fruits de l'Égalité
Dessiner sur le même cahier
Des port(e)s qui s'ouvrent sur la Fraternité.

Demain nous serons des homm(e)s
Nous murmure l'automne
La Liberté l'Égalité
La Fraternité
Nous offrirons la Paix.

36

Paniers gourmands



C'est avec plaisir, que les conseillers distribuent en décembre, à tous les anciens âgés de 80 ans et plus, un colis de Noël (par couple) offert par la commune, rempli de plein de bonnes choses à déguster en famille ou avec des amis.

Un moment de rencontre et d'échange très apprécié, en particulier par les personnes ayant du mal à se déplacer.

Pêle-mêle du 11 novembre 2019 au village



REVUE DE PRESSE

PALLUD

Les inscriptions pour les ateliers mémoire ouvrent lundi

Présentation et inscriptions pour les ateliers mémoire qui auront lieu au mois de janvier : lundi 25 novembre, à 14 heures, à la mairie de Pallud.

PALLUD



PALLUD. Les enfants de l'école ont interprété une version revisitée de La Marseillaise. Ils sont allés ensuite déposer, devant le monument aux morts, une fleur en papier confectionnée en classe. Photo Le DL/Marcel BRET

PALLUD

Concours de belote



La soirée belote a été un franc succès. Photo Le DL/Marcel BRET

Samedi, le comité organisait un concours de belote. Alain Bornand et les membres du comité ne cachaient pas leur joie de voir cette soirée parfaitement réussie.

tartiflette à emporter, cuites au four communal de Chacroix, sera organisée.

Pour passer commande avant le 22 novembre : 06 50 91 05 77

À la rentrée 2021, les enfants auront une nouvelle école

C'est lors d'une réunion publique que la municipalité a annoncé la construction d'une nouvelle école. Les travaux devraient débuter au printemps pour s'achever fin 2020.

On en parlait depuis 2017... Lors d'une réunion publique, mardi dernier, la municipalité a annoncé qu'une nouvelle école ouvrira bien ses portes à la rentrée 2021.

Devant une trentaine de parents ou grands-parents, le maire James Dunand a rappelé que cette école était devenue indispensable au regard des problèmes de chauffage, de stationnement et d'espace disponible dans l'école actuelle. Face aux difficultés à rénover l'ancienne

structure, il a été décidé de construire une nouvelle école au bout du parking de la salle communale complétant ainsi un ensemble pertinent.

Un projet datant de 2017

Dès 2017, la maîtrise d'œuvre était confiée à l'entreprise Itinéraires d'habitat. Suivait alors un travail sur les plans de l'école en collaboration avec les enseignants pour la préparation du permis de construire. Mais l'acquisition du foncier n'a pas été un long fleuve tranquille : demande d'urbanisation prioritaire et expropriation ont beaucoup retardé la réalisation du projet.

En février 2019 enfin, le permis de construire est là. La commune va lancer les consultations et sélectionner les en-



L'école va être financée par des aides de l'État, des subventions de la Région et du Département ainsi que des fonds de la commune. Photo Le DL

treprises. Les travaux devraient débuter au printemps pour s'achever fin 2020. Le maire a ensuite dévoilé le financement de l'opération. Grâce aux aides de l'État, aux subventions de la Région et du Département et à ses fonds propres, la commune n'aura plus qu'à emprunter

205 000 euros.

Pour la première fois, les enfants de 3 ans pourront donc être scolarisés dès 2021 dans la commune. Si les effectifs actuels se maintiennent, trois enseignants accueilleront les élèves dans trois classes. Une aubaine pour les écoliers et

leurs maîtresses.

Marcel BRET

Les parents proposeront une vente de pains et de pizzas cuites au four de Chacroix samedi 12 octobre à partir de 17 heures et le dimanche 13 octobre de 10 h à 12 h.

Etat Civil

Naissance

5/08/2019 : Candice RICHON



©Cathy et Jean-Pierre Thomas

Mariages

28/09/2019 :

Nicolas ROBERT et Isabelle NOEL

28/09/2019 :

Valentin GHILARDI et Laura BORNAND

30/08/2019

Thibaud SEGARRA et Marie THOMAS

Un clin d'œil à Cathy et Jean-Pierre (Route des Combets) qui ont marié leur fille Marie à la salle des fêtes de Pallud cet été. Merci pour leurs belles photos de la salle des fêtes !

Bûche enrose

Ingrédients

Pour la crème

- 3 jaunes d'œufs
- 200 g de sucre
- 150 g de beurre mou
- 150 g de crème fraîche
- 125 g d'amandes en poudre
- 125 g de noix hachées
- 3 blancs en neige
- 3 paquets de 12 biscuits roses de Reims

Pour le sirop

- Mélanger 55 ml de Kirsch et 55 ml d'eau



Préparer la crème

Battre les jaunes avec le sucre puis ajouter le beurre, la crème, les amandes et les noix. Terminer par les blancs en neige ferme.

Mettre 2 cuillerées de côté pour la déco.

Préparer la bûche

Tremper les biscuits dans le sirop et tapisser un moule, 1 couche de biscuits (10 biscuits pour chaque couche), 1 couche de crème etc. Terminer par une couche de biscuits.

Garder 4 biscuits (pour la déco)

Couvrir et mettre au frais de quelques heures à 3 jours.

Pour servir

Démouler, couper 1 extrémité en biseau et la mettre à

L'autre extrémité. Arrondir les côtés, écraser les 2 biscuits en chapelure et recouvrir la bûche, pour qu'elle soit bien rose.

Décorer avec les 2 biscuits restant et la crème.

Décorer le tour avec quelques branchettes de sapin

Laisser au frais jusqu'au service.

Agenda

> **Dimanche 15 décembre**

Magie de Noël

Quartiers de Pallud

14h10 : Lançon (n°1460)

14h25 : Bermond (Chemin St Guérin)

14h55 : La Touale (n°320)

15h25 : Létraz (n°630)

15h50 : Les Chapelles

16h25 : Montée de Pallud (n°449)

16h55 : La Biolle (n°1620)

17h25 : Les Charles (n°270)

17h50 : Chef-lieu (parking salle des fêtes)

En cas de pluie ou forte neige (17h préau école)



> **Vendredi 20 décembre • 18h**

Spectacle de Noël de l'école

Salle communale

> **Vendredi 10 janvier • 18h30**

Vœux du Maire • Galette

Salle communale

> **Dimanches 15 et 22 mars**

Elections municipales • Mairie

> **Dimanche 5 avril**

Vente à emporter de diots/crozets

Cours de l'école le dimanche midi

> **Mardi 7 avril • 19h**

Concert des élèves • Théâtre de Maistre

> **Mi-avril**

Commande de plans fleurs et potager

> **Lundi 4 mai**

Livraison des fleurs et des plants

Plants distribués sous le préau de l'école

> **Cérémonie du vendredi 8 mai**

Monument

> **Samedi 13 et dimanche 14 juin**

Pains et pizzas • Four

> **Samedi 27 juin**

Kermesse des enfants • Salle communale

****APE**

Retrouvez l'APE sur Facebook : Parents

Élèves Ecole Pallud

Contact : Sylvie Golfier

parentsselevespallud@hotmail.com

****L'Orée du Tall**

Le Club de l'Orée du Tall a besoin de vous !

Nous recherchons des bénévoles et un(e) président(e) pour assurer la relève.

Contact :

Marie-Thérèse Rey : 06 84 35 54 39

Chantal Polteau : 04 79 37 12 68

****Comité des Fêtes**

Contact :

Alain : 06 58 02 28 79

Françoise : 06 50 81 95 73

